

Mesdames et Messieurs,

Nous vous convions à assister à notre prochaine assemblée générale fixée au

mardi 14 février 1984 à 20 h 15

en la salle de conférences du Muséum d'histoire naturelle de Malagnou

Ordre du jour

1. A S S E M B L E E G E N E R A L E :

1. Rapport du président;
2. Rapport du trésorier;
3. Rapport des vérificateurs des comptes;
4. Election du président; candidat : M. F. Privat;
5. Election du comité; candidats: Mmes et MM. V. Aellen, A. Chappuis, P. Géroutet, C. Guex, D. Lévêque, A. Lombard, L. Lückner, A. Scherrer, T. Schmid, A. Schubert, Chs Vaucher, Cl. Vaucher, C. Vicari, anciens; C. Charvet, J. Schürmann, nouveaux.
6. Divers.

2. G. MULHAUSER, T. SCHMID, A. SCHUBERT et C. VICARI:

Migration automnale des Rapaces au Fort-de-l'Ecluse en 1983.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

Le comité lance un nouvel appel à la participation des membres de la Société à l'animation des séances. Un moment consacré à la présentation de brèves communications (5-10 min.) est réservé à la fin des séances. On peut ainsi présenter des observations sortant de l'ordinaire, des diapositives intéressantes, etc.

Nous avons en particulier besoin de quelques brèves communications pour notre séance du 10 avril 1984. Les intéressés voudront bien prendre contact avec M. C. GUEX (35'99'82).

D'autre part, le comité souhaite que le "Bulletin" publie, en plus des résumés de séances, de petits articles originaux (faunistique, techniques d'étude ou d'observations, etc.). Les manuscrits sont à remettre à Mme Lévêque (la, Ch. du Pré-d'Orsat, 1245 Collonge-Bellerive).

Pour le comité: Cl. Vaucher

Muséum d'histoire naturelle, Malagnou (35'91'30)

E x c u r s i o n

Une excursion au Vuache est prévue pour le samedi 10 mars 1984. Rendez-vous à 7 h. devant l'Eglise catholique du Petit-Lancy.

On s'inscrit en renvoyant le talon ci-dessous à M. L. Lückner, 70 rte du Pont-Butin, 1213 Petit-Lancy. Délai: 6 mars 1984.

Nom Prénom Tél.....

Adresse

s'inscrit pour l'excursion du 10 mars 1984

Dispose d'une voiture et offre places / n'a pas de voiture
(souligner ce qui convient, compléter)

SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE

Concours de recherche sur la faune sauvage régionale

(C). – La Société zoologique de Genève (SZG) institue un prix annuel de 1000 francs suisses, qui sera décerné au meilleur travail d'observation et de recherche qui lui sera présenté. Le concours est réservé aux membres de la SZG (on devient membre en présentant sa candidature au président; cotisation annuelle: 12 fr.).

Les travaux soumis doivent concerner la faune sauvage régionale: monographies d'espèces, de sites ou de régions; études faunistiques, biologiques, écologiques, éthologiques, morphologiques.

Ils ne devront pas consister en travaux de laboratoire, ni être réalisés dans un cadre professionnel ou universitaire. Ils seront jugés selon leur originalité, leur valeur scientifique, leur contribution à la connaissance de la faune sauvage.

Les textes, inédits et rédigés en français, seront remis en 2 exemplaires dactylographiés au président de la SZG au plus tard le 31 octobre. Le règlement intégral peut être obtenu auprès du président (M. Fr. Privat, 23 chemin de Ruth, 1223 Cologny).